



Pommier / Poirier

N°18
06/09/2019



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin

sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°18
du 06/09/19 »*



Edition **Zone Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Récolte en Golden** prévue à partir du 16 septembre en secteurs précoces et du 23 septembre en secteurs tardifs.
- **Maladies de l'épiderme et de conservation** : Période de risque élevé si épisodes pluvieux.
- **Chancre à nectria** : La cueillette (plaies pédonculaires) et la chute des feuilles sont des périodes à risques.
- **Tavelure** : Vigilance vis-à-vis des contaminations secondaires qui peuvent apparaître dans les parcelles contaminées. Suivez régulièrement l'évolution des prévisions climatiques.
- **Carpocapse** : Fin des périodes de risque en tous secteurs.
- **Punaies** : Observations de piqûres sur fruits.
- **Acariens rouges** : Période propice au développement des populations.

Poirier

- **Maladies de conservation** : Période de risque élevé lors des épisodes pluvieux.

Pommier

- **Récolte**

Les dates de récolte sont définies en fonction de la situation géographique des parcelles.

Pour Golden, variété principale cultivée sur la zone Limousin, **la récolte débutera entre les 16 et 23 septembre selon les secteurs**. Elle devrait se poursuivre jusqu'à mi-octobre.

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Observations du réseau

Des taches de tavelure sont observées facilement sur feuilles sur quasiment l'ensemble des vergers du bassin de production. Le taux d'infestation sur feuille se situe à un niveau **moyen à fort**.

La présence de fruits tavelés dépend de la pression de la parcelle. Globalement, on note une présence faible à moyenne.

Evaluation du risque

En parcelles tavelées, **le risque de contamination secondaire reste élevé pendant la récolte** dès qu'il y a des passages pluvieux prolongés.

- **Maladies de l'épiderme**

Eléments de biologie

Ces maladies cryptogamiques occasionnelles provoquent une altération de l'épiderme sans induire de pourriture.

Les infections se manifestent généralement en fin de saison, mais sont induites beaucoup plus tôt (dès la chute des pétales). Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

- ✚ **La maladie de la suie** (*Gloeodes pomigena*) provoque des plages noires superficielles qui ne s'éliminent pas au brossage, contrairement à la fumagine.
- ✚ **La maladie des crottes de mouche** (*Schizothyrium pomi*) se caractérise par des petites taches rondes groupées en amas qui sont bien incrustées dans l'épiderme mais ne se développent pas dans la chair.



Maladie de la suie



Maladie des crottes de mouche

(Crédit photos : INRA)

Evaluation du risque

Dans les parcelles sensibles (notamment en vergers peu ventilés et mal éclaircis) présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Maladies de conservation

Eléments de biologie

Certains champignons sont des **parasites latents**. Leurs spores sont disséminées à la surface des fruits sous l'action de la pluie et pénètrent au niveau des lenticelles, œil, pédoncule. Ils se développent après un temps de latence plus ou moins long. La contamination se fait essentiellement en vergers à la faveur des pluies qui disséminent les spores.

- **Gloesporium** et **Cylindrocarpon mali** se conservent sous forme de chancres sur les branches ou les rameaux. Le premier occasionne des pourritures circulaires autour des lenticelles infectées, le deuxième provoque des pourritures au niveau de l'œil en verger et au niveau des lenticelles en chambre froide.
- **Phytophthora cactorum** et **syringae** sont présents dans le sol et les débris végétaux, ils provoquent une pourriture ferme, brune à contour diffus.



Gloesporiose

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)



Cylindrocarpon mali

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)



Phytophthora

(Crédit Photo : M. Giraud - CTIFL)

D'autres champignons sont des **parasites de blessure**, c'est-à-dire qu'ils peuvent envahir les fruits chaque fois que leur épiderme est endommagé.

- **Penicillium sp** occasionne une pourriture molle, circulaire à contour net accompagnée de fructifications vert-bleu.
- **Botrytis cinerea** provoque une pourriture brune de consistance molle évoluant rapidement avec développement d'un feutrage mycélien blanc-gris.
- **Les monilioses** se caractérisent par une pourriture ferme, brune qui se recouvre de coussinets gris-brun disposés en cercles concentriques.



Penicillium

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)



Botrytis

(Crédit Photo : M.Giraud - CTIFL)



Monilia

(Crédit Photo : E.Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque. La sensibilité variétale, l'inoculum connu (chancre sur bois, dégâts réguliers les années précédentes...), la présence de blessures sur les fruits, sont des facteurs favorables au développement des champignons responsables de ces maladies. La maturité des fruits, les conditions climatiques avant la récolte et la durée de stockage prévue sont également à prendre en compte pour la gestion de ces maladies.

Le recours aux mesures prophylactiques simples est indispensable pour limiter les risques encourus : Eliminer les fruits momifiés ; Supprimer les rameaux soumis à des chocs lors des passages, ainsi que les fruits trop près du sol ; Récolter assez tôt les variétés sensibles ; Eviter si possible de cueillir sous la pluie ; Eviter les risques de blessures et meurtrissures lors de la cueillette et lors du conditionnement ; Stocker les pallox pleins sur terrain sec ; Eliminer les fruits blessés avant l'entrée en station.

- **Chancre européen ou à nectria**

Éléments de biologie

Parasite de blessure, on le retrouve sur des plaies telles que les cicatrices foliaires, les plaies de taille, les fissures des écorces (grêle, ...).

Ce champignon peut provoquer des dégâts importants :

- ✚ **Sur bois** : apparition d'une tache déprimée de couleur rougeâtre entraînant le flétrissement de la pousse. La progression du champignon peut provoquer la disparition de l'écorce ce qui fragilise les branches et les troncs atteints.
- ✚ **Sur fruits** : généralement, les nécroses se localisent à côté de l'œil du fruit ou à l'insertion du pédoncule. Les fruits atteints se dessèchent sur l'arbre ou tombent.



Début d'attaque de chancre à nectria sur rameau et dégât de chancre au niveau de l'œil du fruit

(Crédit Photos : FREDON Limousin)

Evaluation du risque

La cueillette (plaies pédonculaires) et la chute des feuilles sont des périodes à risques. Les contaminations ont lieu lors des épisodes doux et humides.

Mesures prophylactiques

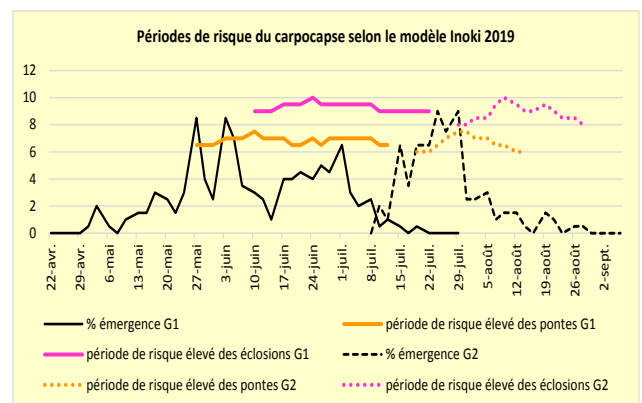
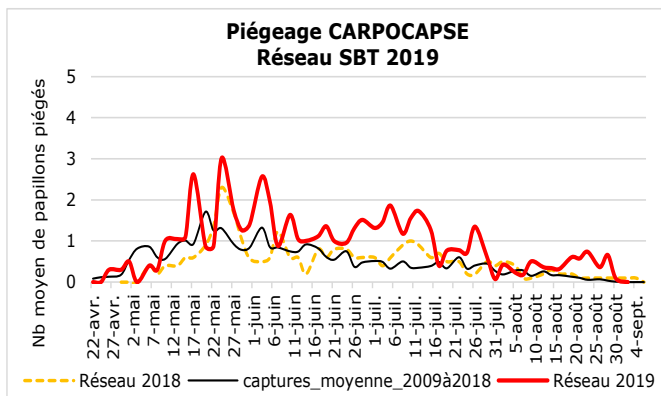
Dans les vergers contaminés ou les variétés sensibles, il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie. En hiver, la taille devra être réalisée tardivement et par temps sec : le départ de sève permet une cicatrisation plus rapide. Les bois porteurs de chancres devront donc être supprimés afin de réduire l'inoculum et l'extension de la maladie.

- **Carpocapse (Cydia pomonella)**

Observations du réseau

Des dégâts (fruits percés) ont été observés ponctuellement dans de rares parcelles, mais la situation reste globalement saine.

Le réseau de piégeage montre une légère hausse des captures dans la dernière décade d'août. Cela pourrait s'expliquer par l'émergence de quelques papillons de 3ème génération notamment en secteurs précoces, bien que le modèle n'ait pas prévu de 3ème vol.



Evaluation du risque :

Les périodes de risque élevé des pontes et des éclosions sont terminées en tous secteurs.

Mesures prophylactiques

Les chenilles tissant leurs cocons notamment dans les anfractuosités de l'écorce, il est nécessaire de ne pas laisser les palox dans les vergers d'une récolte à l'autre. De même, il faut éviter tout stockage de bois et fruits infestés à côté des vergers.

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles en cours de saison, leur retrait pourra être envisagé dès la fin du mois de septembre et ainsi que le dénombrement des larves de carpocapse présentes dans les bandes de carton.

La présence de 0.5 à 1 larve en moyenne par bande (pour 40 bandes par parcelle de 2-3 ha) est l'indice d'une population potentiellement importante pour l'année suivante.

Si le taux de présence moyen est en-dessous de ce seuil, la mise en place de la confusion sexuelle seule peut être envisagée en 2020.



- **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

Observations du réseau

Les conditions sèches et chaudes ont été favorables aux remontées des populations d'acariens. Dans les cas de fortes populations, le bronzage du végétal est alors observé, ce qui pourrait perturber le développement des fruits. Les conditions climatiques revenant « à la normale » devraient favoriser l'activité des acariens prédateurs *T. pyri* et permettre de retrouver un équilibre dans ces vergers impactés.

Le seuil indicatif de risque est atteint si 60 % des feuilles sont occupées par au moins une forme mobile. En présence des phytoséiides (*Typhlodromus pyri*) (au moins 30 % de feuilles occupées), le seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

Evaluation du risque

Période d'évolution en cours. Risque faible.

Une surveillance régulière des parcelles doit être maintenue.

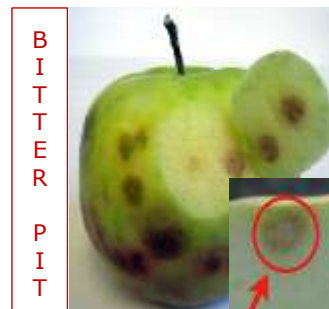
- **Punaises phytophages**

Observations

On note dans certaines parcelles de nombreuses piqûres sur fruits. Attention au risque de confusion avec le bitter pit (désordre physiologique des pommes lié à une carence en calcium).



Dégât en forme de cône



Dégât circulaire

(Crédit photos 1 : H. Hantzberg - FREDON PC – 2 : Université Utah)

Evaluation du risque

Période à risque de ponte et de piqûres nutritionnelles en cours.

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes), il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

- **Zeuzère (Zeuzera pyrina)**

En septembre/octobre, il est possible d'évaluer le niveau d'attaque en repérant sur 50 arbres les excréments qui s'échappent des trous d'entrée à l'aplomb des charpentières et du tronc. Ces observations sont recommandées dans les parcelles entourées de bois ou de vergers non entretenus et dans les jeunes vergers.

Seuil d'alerte : 5 % des arbres attaqués.

Mesures prophylactiques : La chenille peut être supprimée en enfilant un fil de fer dans la galerie creusée dans les rameaux et charpentières et en réalisant une taille sévère pendant l'hiver.

Poirier

- **Récolte**

Récolte en cours pour les variétés d'automne (Conférence, Doyenné du Comice).

- **Maladies de conservation (gloesporiose, phytophthora, botrytis)**

Cf. Informations dans le chapitre « Pommier ».

SITUATION PHYTOSANITAIRE A LA RECOLTE

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques très utiles pour gérer les parcelles l'année suivante.

Par parcelle homogène de 2-3 ha, contrôler 1 000 fruits pris au hasard : noter la présence éventuelle des parasites (carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme...) et estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Limousin, la Chambre d'agriculture de Corrèze, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, SICA du Roseix, PERLIM, MEYLIM, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "